



Bois-Guillaume, le 8 septembre 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Zone à faible émission – mobilité : ça ne passe toujours pas**

A plusieurs reprises, la FNSEA76 s'est inquiétée de la mise en place de cette ZFE par la Métropole de Rouen.

Plus que de s'inquiéter, la FNSEA76 a depuis longtemps demandé à la Métropole un moratoire.

Aujourd'hui, alors que la ZFE continue de s'étendre, plusieurs voix s'élèvent contre ces restrictions de circulation qui vont pénaliser maintenant directement les citoyens et fragiliser encore les entreprises.

Si l'on peut partager la volonté de la Métropole de réduire les polluants et donc d'améliorer la qualité de l'air, la FNSEA76 s'étonne une nouvelle fois qu'aucune étude d'impact ne précède ou n'accompagne cette politique.

Dans ce contexte inflationniste, personne, ni du côté des entreprises, ni du côté des citoyens, n'est en mesure d'absorber les conséquences économiques que cette ZFE va entraîner.

Quel ménage peut raisonnablement changer de voiture en ces temps perturbés ?

Quelle entreprise peut supporter de nouvelles charges dans ce contexte inflationniste ?

Et que dire des maraichers, horticulteurs, producteurs de denrées alimentaires, incapables d'investir aujourd'hui dans les véhicules « ZFE » compatibles.

Pour toutes ces raisons, plus que jamais, la FNSEA76 demande un moratoire à la Métropole de Rouen, le temps de mener une réelle étude d'impact et une concertation avec les acteurs économiques concernés.

Contact : FNSEA76 – 02 35 59 45 33